

Présentation PROJET **THEME 1 PAT** (maximum 15 pages)

Le projet doit être présenté dans son ensemble et pas seulement la partie faisant l'objet de la demande de subvention. Merci de bien vouloir compléter chacune des rubriques.

1- Intitulé du projet

Emergence PAT Pévèle Carembault

2- Présentation synthétique du projet (contexte du projet, pilotage, objectifs, cibles, actions)

En Pévèle Carembault, territoire fertile avec une tradition agricole historique aux portes de la grande métropole du Nord, le PAT Emergence vise à rendre le Système Alimentaire Territorial plus durable. En s'appuyant sur l'engagement de tous vers une plus grande résilience alimentaire, le PAT promeut l'expérimentation comme support à l'apprentissage collectif : soutien aux initiatives sur l'éducation à l'alimentation, sur la lutte contre les gaspillages alimentaires (AAP « Essaimage des initiatives comestibles »), bonnes pratiques testées par les acteurs locaux (recherche appliquée sur les pratiques innovantes en agroécologie), expérimentations innovantes (club d'entreprises de l'alimentation durable) et préfiguration d'un espace vitrine dédié à la qualité alimentaire et environnementale (requalification du complexe industriel AGFA). En s'appuyant sur une Commission Projet Alimentation ouverte, le PAT Emergence a l'ambition de mobiliser largement professionnels et citoyens vers le projet alimentaire de toute la Pévèle Carembault.

3- Thématique(s) dominantes du PAT (cocher une ou plusieurs cases)

Pour rappel, le PAT doit privilégier une approche globale du système alimentaire.

- Justice sociale dont lutte contre la précarité alimentaire
- Environnement dont lutte contre le gaspillage alimentaire**
- Éducation alimentaire**
- Mise en valeur du patrimoine alimentaire
- Atteinte des objectifs de la loi EGAlim pour la restauration collective**

4- Territoire d'action (cocher une ou plusieurs cases)

- Commune
- Établissement public de coopération intercommunal (EPCI)**
- Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)
- Parc Naturel Régional (PNR)
- Département
- Région

Précisions (le cas échéant) : Communauté de Communes Pévèle Carembault

Surface géographique (en km²) : 310 km²

Nombre d'habitants : 95 294 (2017)

5- Public cible (type de public et nombre d'habitants concernés)

- Agriculteurs (321 exploitations)
- Entreprises de l'agroalimentaires (50 établissements) et commerçants (353 établissements dont 242 commerces ont participé à une opération Pévèle Carembault en 2020)
- Familles (42 500 familles dont 775 familles sont accompagnées par le Relais Petite Enfance en 2020, 300 familles ont participé au défi zéro déchet en 2020)
- Seniors (610 foyers bénéficient du service en 2020)
- Scolaires (24 048 habitants sont scolarisés en 2017 dont 15 314 ont moins de 15 ans)
- Enfants des centres aérés (5640 enfants ont bénéficié des activités du service jeunesse en 2020)
- Assistantes maternelles (610 assistantes maternelles sont agréées dont 349 assistants maternels ont participé à une activité en 2020)

6- Partenaires impliqués et leurs contributions (remplir le tableau ci-dessous)

Nom du partenaire	Statut juridique	Contributions (politique, technique, financière, etc.)	
		Acquises (préciser)	En cours (préciser)
Préfecture	Services déconcentrés de l'Etat		Contrat de Relance et de Transition Ecologique (en cours d'écriture)
Centre Ressource du Développement Durable (CERDD)	Groupement d'Intérêt Public (GIP)	Contribution technique : <ul style="list-style-type: none"> - Développer la capacité à mieux appréhender l'action territoriale pour alimentation durable ; - Qualifier le territoire pour aller au-delà de la réalisation d'actions thématiques isolées à un véritable Projet Alimentaire Territorial. 	
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais	Etablissement public	Contribution technique (cf. lettre de soutien) : <ul style="list-style-type: none"> - Structurer les filières alimentaires locales pour tendre vers l'autonomie alimentaire ; - Assurer et promouvoir l'accessibilité géographique, économique et socioculturelle à une alimentation de qualité pour tous ; - Lutter contre le gaspillage alimentaire et réduire les déchets liés à l'alimentation ; - Accompagner la transition agroécologique de la production agricole ; - Sensibiliser l'ensemble des acteurs, de l'amont à l'aval, à l'alimentation saine, variée et de saison ; - Assurer la pérennisation des exploitations agricoles à travers les documents d'urbanisme ; - Mettre un travail d'animation sur la transmission des exploitations 	
Marché de Phalempin	Société coopérative agricole	Contribution technique (cf. lettre de soutien) : <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des producteurs du territoire adhérents à la coopérative - Intérêt spécifique sur le volet transformation (légumerie, restauration collective) 	
GEDA de Lille	Structure d'animation locale	Contribution technique (cf. lettre de soutien) : Emergence d'un groupe d'agriculteurs pilotes qui réfléchira et testera des pratiques culturelles innovantes en termes d'agroécologie et d'adaptation au réchauffement climatique	
Institut de Genech	Etablissement privé sous contrat	Contribution technique (cf. lettre de soutien) : <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre les gaspillages alimentaires avec un plan de réduction des déchets dans la restauration collective ; - Augmenter la part d'aliments servis originaires des exploitations agricoles de l'Institut et voisines (60% minimum), - Faire bénéficier aux restaurations collectives du territoire des produits labellisés AB ou HVE ; 	

		<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'activité du magasin des producteurs au service des agriculteurs du territoire, créer un atelier de transformation laitière, moderniser l'atelier de transformation de jus de fruit, créer une légumerie au service du territoire ; - Former à la production agroécologique 	
Ferme de la Ricarderie	Exploitation agricole	<p>Contribution technique (cf. lettre de soutien) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation, exploration et mise en place d'actions pour une agriculture alternative et respectueuse de l'environnement, la préservation de la biodiversité et du Paysage et pour une alimentation saine et locale 	
AMAP de la Richarderie	Association	<p>Contribution technique (cf. lettre de soutien) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation et mobilisation aux travaux 	
Moulins Waast	SARL	<p>Contribution technique (cf. lettre de soutien) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux travaux notamment sur la filière céréalière dans les circuits d'approvisionnement en vue de l'indépendance alimentaire territoriale 	
Templeuve en Transition	Association	<p>Contribution technique (cf. lettre de soutien) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir un dialogue efficace entre les habitants, les institutions et les acteurs des filières alimentaires, dans un objectif de mieux produire et mieux manger en Pévèle Carembault - Relayer les travaux menés dans le cadre du PAT de la CCPC auprès des collectifs citoyens de transition afin qu'ils puissent y participer 	
Jean-Michel HAVEZ GAEC Hapidés	GAEC	<p>Contribution technique (cf. lettre de soutien) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre les travaux sur la transformation et la restauration collective 	

7- Diagnostic territorial (cocher la case correspondante)

Le projet doit reposer sur un diagnostic partagé portant sur l'agriculture et les différentes dimensions de l'alimentation sur le territoire.

- Prévu**
- En cours
- Réalisé

Préciser la(es) structure(s) en charge de la réalisation du diagnostic :

Communauté de Communes Pévèle Carembault avec ses partenaires

Préciser la(es) méthode(s) utilisée(s) pour réaliser le diagnostic :

Durant les premiers mois du PAT, la Pévèle Carembault bénéficiera de l'appui du Centre Ressource du Développement Durable (CERDD) pour appréhender correctement chaque dimension du Système Alimentaire Territorial (SAT). Cet appui alimentera la réflexion et pourra amener à revoir la méthode proposée.

La méthodologie proposée pour l'écriture du diagnostic vise à créer des boucles d'apprentissage renforçant les compétences des acteurs et la capacité collective à apprendre et entreprendre sur le thème de l'alimentation :

1. Pré-diagnostic : création d'un savoir collectif sur les enjeux de l'alimentation sur le territoire
2. Expérimentation : apprentissage collectif par thématique du SAT autour d'actions concrètes. En fonction du niveau de maturité des acteurs, les ambitions sur les expérimentations seront ajustées.
3. Résultats au fil de l'eau pour nourrir l'apprentissage
4. Modification des modes opératoires si nécessaire
5. Résultats au terme du PAT Niveau 1 : formalisation du Diagnostic Alimentaire Territorial
6. Evolution du savoir collectif : modification des cadres de référence lors de l'écriture du PAT Niveau 2

Le diagnostic agricole du territoire a été réalisé en 2018 par la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais à la demande de la Communauté de Communes. Avec le logiciel CRATER, ils ont été utilisés pour alimenter l'écriture de la candidature au PAT émergence. Ces informations constituent le « pré-diagnostic », socle sur lequel le Diagnostic Alimentaire Territorial Pévèle Carembault sera construit.

Sur la base de ce socle, la méthodologie prévoit de créer une culture territoriale construite sur la pratique des acteurs de l'alimentation. Il s'agira ainsi de confronter des idées parfois préconçues à la réalité à la fois des pratiques et des nouvelles attentes citoyennes. En ancrant les échanges dans la réalité de l'alimentation sur le territoire, les informations issues du pré-diagnostic seront contextualisées et deviendront concrètes pour la communauté d'acteurs du PAT.

En s'appuyant sur l'apport en connaissances de spécialistes (type Terres de Lien, Bio Hauts de France, etc.) sur chacune des thèmes du SAT, sur des visites d'autres territoires engagés dans un PAT et d'enquêtes spécifiques (étude de marché restauration collective, etc.), les objectifs et actions prévues seront ajustés collectivement. Suite à cette contextualisation, chaque action pilote sera menée en étant suivie dans le cadre d'un atelier (atelier action). En se confrontant aux difficultés de la mise en œuvre, aux habitudes, etc., le déroulé de l'action nourrira la réflexion collective sur l'évolution souhaitable pour le SAT. Cette réflexion sera ainsi contextualisée, objectivée puis capitalisée dans le Diagnostic Alimentaire Territorial Pévèle Carembault.

Sur le thème spécifique de la lutte contre le gaspillage alimentaire, le diagnostic (caractérisation des déchets alimentaires produits, etc.) et la rédaction du plan d'actions sont intégrés à la démarche d'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2022-2026 (PLPDMA) devant se dérouler de juin à octobre 2021. Le PLPDMA permettra d'obtenir des moyens conséquents dans cet objectif de réduction du gaspillage alimentaire.

Enfin, si des besoins plus spécifiques devaient apparaître lors de l'élaboration du diagnostic alimentaire territorial en termes de traitement statistique notamment, la Pévèle Carembault s'appuiera sur ses partenaires traditionnels (Chambre d'agriculture, Agence d'Urbanisme de Lille Métropole).

Le Diagnostic Alimentaire Territorial Pévèle Carembault sera ainsi construit durant les 2 années d'élaboration

du PAT dans une perspective de mise en mouvement des acteurs territoriaux vers le PAT Niveau 2.

8- Contexte du Projet (maximum 1 page) :

Présentation du territoire et des enjeux territoriaux

La Pévèle Carembault est un territoire de 310km² rassemblant 97 000 habitants, au centre de grandes agglomérations du Nord (Lille, Valenciennes, Douai) et le long de la frontière belge.

1. Sur ce territoire en croissance démographique et aux très bonnes qualités agronomiques, la pression foncière est forte avec réduction du nombre d'agriculteurs (-12% en 30 ans), agrandissement des exploitations et modèle agricole conventionnel quasi exclusif (3% des fermes AB /1,5% SAU). Les objectifs de la loi EGALim semblent hors de portée notamment dans la perspective d'un approvisionnement AB qui soit local.

Le premier enjeu pour la production sera d'impulser une émulation collective autour de l'adaptation des pratiques agricoles au changement climatique. Le second enjeu consistera à utiliser la restauration collective comme levier pour l'évolution de la production vers une plus grande qualité environnementale. Le troisième enjeu est de diversifier avec l'installation d'agriculteurs ayant des pratiques agroécologiques.

2. L'agriculture pévéloise dispose d'un bassin de consommation de 1,5M d'habitants à proximité. La vente directe se développe mais l'absence d'outils de transformation limite la valorisation de la production. En même temps, des PME agroalimentaires ou des jeunes pousses se distinguent par leur dynamisme et leurs capacités à saisir les nouvelles attentes des consommateurs autour du bien-être animal, de l'alimentation saine, etc.. Le partage de ce savoir-faire pourrait être un atout pour l'ensemble de l'économie agricole. Par ailleurs, la collectivité a décidé de prioriser la requalification d'un site industriel (AGFA-16ha) afin de préserver 20ha de terres agricoles et de créer une vitrine de la qualité alimentaire et environnementale.

Le premier enjeu pour la transformation revient à identifier les outils de transformation les plus pertinents pour la production locale, pour la restauration collective et pour les professionnels. Le second enjeu, majeur pour le territoire, sera de définir le contenu du site AGFA afin d'en faire la véritable vitrine de la qualité alimentaire et environnementale voulue au service des producteurs, des entreprises et du territoire.

3. En même temps qu'une émergence forte des initiatives entrepreneuriales « zéro déchets », la crise vécue suite au COVID19 a révolutionné les pratiques de commercialisation et de distribution pour les producteurs et les commerçants. L'enjeu consiste à prendre du recul sur les pratiques de commercialisation pour identifier les outils les plus pertinents à mettre en œuvre qui renforceraient la résilience territoriale.

4. L'évolution des pratiques agricoles vers un plus grand respect de l'environnement tient fortement au dynamisme de la demande en produits locaux et/ou AB. Dans cette dynamique, de nombreuses initiatives citoyennes fleurissent autour de l'alimentation durable. Il semble indispensable d'améliorer encore la connaissance collective des enjeux de l'alimentation. L'enjeu est d'utiliser tous les moyens disponibles pour susciter une réflexion collective de territoire sur les enjeux de l'alimentation qui encourage les changements de pratiques pour les consommateurs et les agriculteurs.

5. En Pévèle Carembault, 25kg de gaspillage alimentaire sont produits par habitant et par an (17% des déchets ménagers). L'enjeu des déchets est aussi un enjeu financier fort pour la collectivité. En 2021, la Pévèle Carembault lance son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2022-2026 (PLPDMA). L'enjeu consiste à placer le gaspillage alimentaire au cœur de la politique déchets de la collectivité.

Présentation du ou des porteur(s) du projet et des acteurs de l'alimentation présents sur le territoire

Aujourd'hui, la Pévèle Carembault regorge de fleurons de l'alimentation : maisons de semences (Florimond Desprez, etc.), agriculteurs (polyculture élevage avec une spécialité de production d'endives et de fraises), établissements d'enseignement agricole (Genech) ou d'hôtellerie (Orchies), commercialisateurs (Marché de Phalempin), PME agro-alimentaires centenaires et/ou très dynamiques (Chicorée Leroux, Lesage, Leclerc Templeuve, etc.) et dans le traitement/valorisation des déchets alimentaires (Gecco, Biogaz Pévèle, etc.).

Intégration du projet dans le territoire et historique du projet, contribution à une dynamique existante et/ou à une démarche de territoire

- Projet de territoire 2014-2026 : *Pévèle Carembault, campagne moderne, terre d'avenir*
- Projet de requalification du site AGFA, vitrine de la qualité alimentaire et environnementale

- Diagnostics et études préalables (le cas échéant)

9- Calendrier synthétique du projet

Dates (Périodes)	Etapes-clefs
Décembre 2020 – Juin 2021	TRANSVERSAL : Mise en place de la gouvernance du PAT (création de la CPA), animation des ateliers d'écriture de la réponse à l'AAP PAT et recrutement chargé.e de mission alimentation
Juin-Septembre 2021	TRANSVERSAL : Sélection des experts : foncier, agroécologie, éduc. alimentation, gaspillages alimentaires.
Septembre 2021 – Décembre 2021	TRANSVERSAL - DIAGNOSTIC : Ateliers d'acculturation par enjeu du Système Alimentaire Territorial (avec l'appui d'experts) et création du site internet vitrine « Alimentation en Pévèle Carembault »
Septembre 2021 – Juin 2022	TRANSVERSAL- DIAGNOSTIC : Sélection et visites de sites pilotes et territoires engagés dans un PAT sur des enjeux similaires : Ecopôle alimentaire, PAT Douaisis, Euralimentaire, Projet TRANSAE, Lesaisons - Savoie, etc.
Septembre 2021 – Juin 2022 (certaines actions seront achevées à janvier 2022)	THEMATIQUE – DIAGNOSTIC PHASE 1 : Objectivation et contextualisation des enjeux territoriaux par thématique / Identification des marges de manœuvre pour expérimentation locale : <ul style="list-style-type: none"> – Recensement du foncier mobilisable pour espaces de démonstration (+ caractérisation) ; – Etude de marché restauration collective auprès des communes ; – Quantification des surfaces agricoles nécessaires pour la restauration collective (+ caractérisation) ; – Recensement des bonnes pratiques : agroécologie / commercialisation / distribution / consommation ; – Etude commerce numérique : diagnostic et préconisations ; – Apports sur la consommation responsable dans la restauration collective ; – Bilan des opérations Semaine du Goût 2021 ; – Caractérisation des déchets issus de l'alimentation produits sur le territoire.
Janvier 2022 – Juin 2022 (certaines actions débuteront dès septembre 2021)	THEMATIQUE – MISE EN MOUVEMENT POUR EXPERIMENTATIONS : Définition des modalités d'expérimentation (accompagnement, protocoles, etc.) et engagement des pilotes : <ul style="list-style-type: none"> – AAP pour installation de nouveaux agriculteurs en agroécologie ; – AAP pour agriculteurs désireux de s'engager dans la restauration collective + certification AB/HVE; – Conventonnement GEDA Lille pour expérimentation nouvelles pratiques agroécologiques / adaptation; – AAP pour Employés et Entrepreneurs de l'Alimentation Locale (Interreg EAL²) ; – Etude d'opportunité pour outil de transformation (cuisine centrale ? Légumerie ?) ; – Etude d'opportunité et tour de table investisseurs pour site AGFA ; – AAP « Essaimage des initiatives comestibles » (création de jardins partagés / agriculture urbaine, etc.) ; – Suite défi famille zéro déchet & AAP Cantines et gaspillage alimentaire.
Juillet 2022 – Juin 2023 (certaines actions débuteront dès janvier 2022)	THEMATIQUE – EXPERIMENTATION : Déploiement opérationnel des expérimentations : <ul style="list-style-type: none"> – Accompagnement à l'implantation d'un nouvel agriculteur sur au moins 1 parcelle test ; – Cofinancement certification HVE3 + AB pour agriculteurs restauration collective ; – Soutien aux agriculteurs pévêlois du GEDA de Lille dans un projet de test des pratiques d'agroécologie – Déroulé des ateliers EAL² et constitution d'un club pévêlois des entreprises de l'alimentation durable ; – Création d'un groupement de commandes intercommunal sur la restauration collective ; – Etude de programmation outil territorial de transformation (cuisine centrale ? Légumerie ?) ; – Etude de programmation d'AGFA, site vitrine de la qualité alimentaire et environnementale ; – Temps d'échanges entre communes sur les marchés de plein air ; – Déploiement des solutions de commercialisation numérique (Plateforme ? Appli ? Casiers ?) – Déroulé du programme d'animation sur l'éducation à l'alimentation (ateliers cuisines et débats, etc.) ; – Accompagnement technique et financier « Essaimage des initiatives comestibles »; – Déploiement PLPDMA : suite animation territoriale zéro déchet, action cantines (2022-2023), etc.
Janvier 2023 – Juin 2023	THEMATIQUE - EXPERIMENTATION : bilan des actions thématiques et animation des ateliers de capitalisation. Notamment : <ul style="list-style-type: none"> – Préconisation pour la création de nouveaux espaces tests en agroécologie ; – Préconisation sur le futur partenariat agriculteurs / territoire pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement pour un approvisionnement local ; – Etablissement des bases pour la création d'un pôle de recherche appliquée sur l'adaptation au changement climatique : préconisations expérimentation, partenariats recherche, et projets européens ; – Préconisations pour l'animation du Club d'entreprises parcours d'incubation de l'alimentation durable ; – Préconisation sur l'utilisation du restaurant d'entreprise AGFA – Bilan des solutions de commercialisation numérique choisies et préconisations d'évolution ; – Identification des boucles d'économie circulaire possibles issues de l'alimentation sur le territoire.
Janvier – Juin 2023	TRANSVERSAL DIAGNOSTIC: Consolidation du Diagnostic Alimentaire Territorial et écriture du PAT niveau 2

10- Descriptif détaillé du projet (maximum 4 pages) :

Les objectifs du projet Emergence PAT Pévèle Carembault

L'approche systémique du PAT de la Pévèle Carembault vise à transformer l'ensemble du Système Alimentaire Territorial (SAT) pour faire du territoire de la Pévèle Carembault un territoire résilient, vitrine de la qualité alimentaire et environnementale.

L'objectif pour le PAT Pévèle Carembault Emergence est de créer une culture territoriale partagée autour d'actions d'expérimentation. Cette dynamique doit venir bousculer les habitudes, produire des rencontres entre pairs, entre acteurs différents sur une thématique parfois conflictuelle avec une approche bienveillante et ouverte. La création de ce terreau vivant est indispensable pour disposer d'acteurs en capacité de coopérer pour le PAT niveau 2 pour aller encore plus loin dans la transformation du SAT

Les objectifs du projet Emergence PAT Pévèle Carembault :

1. Encourager une production locale de qualité et respectueuse de l'environnement
 - Axe A1 : Faciliter l'installation d'agriculteurs engagés dans des systèmes productifs agroécologiques
 - Axe A2 : Accompagner les exploitations de la Pévèle Carembault dans une transition agroécologique au service d'une alimentation collective saine, durable et locale
 - Axe A3 : Créer un pôle de recherche appliquée pévélois sur les pratiques culturelles innovantes adaptées au changement climatique
2. Faciliter les différentes formes de circuits courts et la consommation locale (familiale et collective) ;
 - Axe B1 : Apporter une solution locale à la restauration collective
 - Axe B2 : Permettre la transformation des productions locales pour étendre les débouchés
 - Axe B3 : Créer un site vitrine AGFA dédié à la qualité alimentaire et environnementale
3. Soutenir les initiatives innovantes de distribution
 - Axe C1 : Accompagner les nouveaux modes de commercialisation
4. Développer l'éducation à une alimentation locale, saine et soucieuse de lutter contre les gaspillages alimentaires
 - Axe D1 : Faire réfléchir & Agir grâce à l'éducation à l'alimentation
 - Axe E1 : S'inscrire dans la stratégie territoriale de prévention des déchets ménagers pour réduire et valoriser les déchets issus de l'alimentation

Gouvernance et concertation (préciser les acteurs impliqués, le rôle de chacun, la formalisation des engagements des partenaires, la présence d'un coordinateur / animateur...) ;

Le PAT Niveau 1 – Emergence vise à créer l'émulation collective qui permettra l'apprentissage collectif sur le thème de l'alimentation et la mise en mouvement des acteurs du Système Alimentaire Territorial (SAT).

La Commission Projet Alimentation (CPA) : le pilote de la démarche du PAT

La CPA, créée par la délibération CC_2020_180 du 7 décembre 2020, a comme mission de piloter les travaux du PAT Niveau 1 et de définir le futur PAT Niveau 2. Elle rend compte de ses travaux au Conseil Communautaire. La CPA est présidée par le Vice-Président en charge du développement économique, de l'agriculture et de l'alimentation. Elle est constituée de 6 élus et de 8 personnes ressources représentant : société civile, producteurs (conventionnels et bio), commercialisateurs, PME agro-alimentaires et établissement d'enseignement agricole (cf. liste des partenaires impliqués et lettres de soutien). Les membres représentent des structures importantes sur le thème de l'alimentation, renforçant la légitimité de la CPA. Lors de la mise en œuvre du PAT, les membres de la CPA apporteront leur légitimité auprès de leurs pairs, facilitant la participation recherchée. Les membres participent aux ateliers de travail en fonction de leurs centres d'intérêt.

Les ateliers du PAT : ateliers-réflexions ou ateliers-expérimentation

Les ateliers du PAT mobiliseront les acteurs de la thématique traitée mais aussi des personnes intéressées. Souple, la création des ateliers est décidée par la CPA. Ces ateliers sont ensuite organisés par thématique ou par projet pour réfléchir ou suivre l'avancée d'une action. Les résultats sont suivis par la CPA.

A titre d'exemple, entre janvier et avril 2021, pour rédiger la réponse à l'AAP PAT Niveau 1, 4 réunions de la CPA ont validé la méthodologie et les résultats. Le travail de fond a été réalisé lors de 6 ateliers d'écriture mobilisant 27 participants. Demain, les ateliers d'écriture seront remplacés par des ateliers-expérimentation qui suivront les actions du PAT.

La concertation grand public

La concertation passera par plusieurs canaux : site internet dédié, page fb, magazine de la collectivité, rencontres physiques (ateliers cuisines, projection débat, etc. Le programme d'animation reste à construire. Le fonctionnement original par des AAP mobilisera largement un public cible varié (4 AAP prévus).

Un.e animateur/animatrice dédiée au PAT et une mobilisation transversale des services

1 animateur/animatrice est en cours de recrutement pour coordonner l'ensemble du PAT. Il/elle pilotera directement les groupes d'actions liés à la production et transformation.

D'autres agents de la collectivité viendront copiloter les axes en fonction de leurs compétences :

- Axe B3 – site vitrine AGFA : chargée d'opération AGFA (1 ETP)
- Axe B3 – projet EAL² : chargée emploi (0,05ETP) et chargé relation entreprises (0,05ETP)
- Axe C1 – Nouveaux modes de commercialisation : chargé de relation entreprises (0,2ETP)
- Axe D1 – Education à l'alimentation : DGA Service à la population et les services (0,5 ETP)
- Axe E1 – Lutte contre le gaspillage alimentaire : chargé d'animation du PLPDMA (0,2 ETP)

De plus, 0,1 ETP est dédié au tuilage / suivi du PAT par le DGA Alimentation. Le/la chargé.e de mission alimentation porte la coordination du PAT et l'écriture du diagnostic alimentaire territorial pour 0,2ETP.

Au total, **3,1 ETP** seront ainsi mobilisés sur les 2 années d'élaboration du PAT.

Plan d'actions en précisant par action ou groupe d'actions : le périmètre, la cible et les moyens mis en œuvre (ETP, matériel, budget) ;

Le programme prévisionnel sera consolidé en 2021 grâce à l'expertise externe, au diagnostic approfondi et aux échanges avec les acteurs territoriaux du PAT. Le plan de financement prévisionnel sera ajusté en fonction des coûts réels constatés (coûts RH, étude de faisabilité, etc.). L'enveloppe budgétaire prévue restera de 220.000€TTC. Le budget prévisionnel ne prend pas en compte des actions qui seront à préciser et financées par ailleurs: site AGFA, PLDPMA ou en mobilisant le budget général (Pévèle Mag, animation des centres aérés, etc.). La durée du PAT est prévue sur 2 années. Cette durée pourra être ajustée.

Thématique Production - Budget prévisionnel : 49.000€

Moyens mis en œuvre : 0,4 ETP + appui technique (type Terre de Liens, Bio Hauts de France ou autre)

Axe A1 : Faciliter l'installation d'agriculteurs engagés dans des systèmes productifs agroécologiques

Cible : porteurs de projets d'installation agroécologique hors cadre familial – 11.500€

Action A.1.1 : Réunion préparatoire pour sélection des sites à visiter (Ecopôle Alimentaire, Germeur, etc.) + réunion bilan pour définir le modèle correspondant aux enjeux pévélois

Action A.1.2 : Atelier de sensibilisation des communes sur les enjeux de l'accès au foncier agricole + enquête auprès des communes pour identifier 1 parcelle + intervention de spécialistes pour caractérisation

Action A.1.3 : Mise en place d'un AAP pour identifier et sélectionner des candidats désireux de développer des projets d'agroécologie + accompagnement des implantations

Résultat attendu : Un espace test est expérimenté sur une première parcelle sanctuarisée

Axe A2 : Accompagner les exploitations dans une transition agroécologique au service d'une alimentation collective saine, durable et locale

Cible : exploitants intéressés par les débouchés de la restauration collective et par une certification environnementale – 27.500€

Action A.2.1 : Via un accompagnement technique, traduction des besoins du territoire en approvisionnement local pour la restauration collective en quantification des besoins en termes de production agricole

Action A.2.2 : Accompagnement des agriculteurs désireux de s'engager dans la restauration collective vers de meilleures pratiques (diagnostic / plan d'actions / cofinancement de la certification HVE Niveau 3 / AB)

Action A.2.3 : Capitalisation : quel chemin tracer pour une agriculture pévéloise plus écologique au service de la restauration collective ?

Résultats attendus : le pré-diagnostic "CRATER" est approfondi pour 6 communes engagées dans la démarche de restauration collective, un partenariat est monté avec les agriculteurs prêts à s'engager dans la démarche de restauration collective territoriale

Axe A3 : Créer un pôle de recherche appliquée pévélois sur les pratiques culturelles innovantes adaptées au changement climatique

Cible : exploitants volontaires pour tester de nouvelles pratiques agroécologiques – 10.000€

Action A.3.1 : Recensement des bonnes pratiques culturelles et organisation de rencontres professionnelles autour de filières : agroécologie, élevage et bien-être animal, biomatériaux, céréales, etc.

Action A.3.2 : Soutien aux agriculteurs du GEDA de Lille dans un projet de test des pratiques d'agroécologie

Action A.3.3 : Visite de programmes européens (TRANSAG) et d'universités (ISA, Gembloux, etc.)

Résultats attendus : les meilleures pratiques du territoire sont valorisées sur site internet vitrine, une feuille de route sur les filières est définie, un groupe d'agriculteurs teste et diffuse des bonnes pratiques en termes d'adaptation au changement climatique, des projets européens sont identifiés.

Thématique transformation - Budget prévisionnel : 50.000€

Moyens mis en œuvre : 1,3 ETP + appui technique (type bureaux d'études spécialisés agroalimentaires et équipe de maîtrise d'œuvre complète pour le site AGFA)

Axe B1 : Apporter une solution locale à la restauration collective

Cible : communes du territoire intéressées par un approvisionnement local pour leurs cantines – Coûts Internes

Action B.1.1 : Etude de marché restauration collective en approvisionnement local (en interne)

Résultats attendus : Un groupement de commandes est créé pour la restauration collective

Axe B2 : Permettre la transformation des productions locales pour étendre les débouchés

Cible : agriculteurs, transformateurs, commercialisateurs, communauté de communes – 50.000€

Action B.2.1 : Visite de sites / benchmark d'outils territoriaux de transformation de légumes

Action B.2.2 : Etude d'opportunité et tour de table investisseurs pour calibrer l'outil territorial

Action B.2.3 : Etude de programmation "cuisine centrale / légumerie" et mode d'exploitation

Résultats attendus : l'étude de programmation de l'outil le plus pertinent possible pour la transformation de la production made in Pévèle Carembault est réalisée

Axe B3 : Créer un site vitrine AGFA dédié à la qualité alimentaire et environnementale

Cible : communauté de communes, transformateurs, commercialisateurs – Budget projet AGFA

Action B.3.1 : Benchmark de sites correspondant au projet AGFA (Halles Gourmandes, Lille, meatpacking district, Copenhague, etc.), définition du positionnement dans l'écosystème régional et identification des équipements nécessaires

Action B.3.2 : Création d'un club d'entreprises sur les futurs métiers de l'alimentation durable (projet Interreg EAL²) + Création d'un parcours d'incubation pour les entreprises innovantes en lien avec Euralimentaire

Action B.3.3 : Etude d'opportunité pour calibrer l'ambition du site AGFA + étude de programmation

Résultats attendus : Un Club d'entreprises de l'alimentation durable est créé, un parcours d'incubation est créé pour les entreprises de l'alimentation durable, l'étude de programmation du site AGFA est réalisée avec l'engagement d'investisseurs, le restaurant d'entreprise AGFA est le 1er lieu dédié à l'alimentation ?

Thématique distribution - Budget prévisionnel : 20.000€

Moyens mis en œuvre : 0,3 ETP + appui technique (type éditeur de solution)

Axe C1 : Accompagner les nouveaux modes de commercialisation

Cible : commerçants, agriculteurs, porteurs de projets de création d'entreprises – 20.000€

Action C.1.1 : Recensement des bonnes pratiques en termes de distribution et étude commerce numérique : diagnostic des solutions déployées par les commerçants / producteurs et sur les territoires,

Action C.1.2 : Temps d'échanges entre communes sur les bonnes pratiques sur les marchés de plein air

Action C.1.3 : Intégration du plan d'animation "Zéro déchet", etc.

Résultats attendus : les meilleures pratiques en termes de commercialisation sont valorisées sur le site vitrine, des solutions innovantes de distribution sont soutenues, les marchés de plein air sont redynamisés

Thématique consommation - Budget prévisionnel : 8.000€

Moyens mis en œuvre : 0,55 ETP + appui technique (type Les sens du goût ou autre)

Axe D1 : Faire réfléchir & Agir grâce à l'éducation à l'alimentation

Cible : publics cibles de la Pévèle Carembault (seniors, enfants, familles), associations citoyennes, agriculteurs – 8.000€ + Budget Services à la population

Action D.1.1 : Recensement des bonnes pratiques en termes de consommation responsable en Pévèle Carembault et temps de culture commune des forces vives (interconnaissance + apports sur le sujet)

Action D.1.2 : Bilan de la semaine du goût 2021 et création d'un programme d'animation pour les services à la population : seniors, centres de loisirs, petite enfance, culture, tourisme + AAP « Essaimage des initiatives comestibles » pour stimuler les pratiques citoyennes (création de jardins partagés / agriculture urbaine, etc.)

Action D.1.3 : Mise en place d'actions de mobilisation citoyenne (ateliers cuisine, etc.) sur "éducation alimentaire et gaspillage"

Action D.1.4 : Capitalisation : quel chemin tracer pour éduquer à une alimentation saine et responsable ?

Résultats attendus : Valorisation des meilleures pratiques sur site vitrine, des actions sont déclinées dans chaque service à la population de la CC et servent de support à une réflexion collective, des temps forts mobilisent les habitants autour du PAT

Thématique réduction et valorisation des déchets - Budget prévisionnel : 11.000€

Moyens mis en œuvre : 0,25 ETP + appui technique (type Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité ou autre)

Axe E1 : S'inscrire dans la stratégie territoriale de prévention des déchets ménagers pour réduire et valoriser les déchets issus de l'alimentation

Cible : familles de la Pévèle Carembault, restauration scolaire – 11.000€ + Budget PLPDMA

Action E.1.1 : Multiplication des tests pour caractériser plus finement les déchets générés (PLPDMA)

Action E.1.2 : Accompagnement de familles dans une nouvelle démarche Zéro Déchet, intégration des enjeux des déchets alimentaires dans le programme d'ateliers cuisine

Action E.1.3 : Identification d'intervenants pour identifier et mettre en place des bonnes pratiques dans les cantines sur le gaspillage alimentaire

Action D.1.4 : Capitalisation : recensement des bonnes pratiques en termes de prévention des gaspillages, identification des boucles d'économie circulaire possibles, bilan et plan d'actions pour le PAT niveau 2.

Résultats attendus : Le PLPDMA est renforcé sur la partie "gaspillage alimentaire", le gaspillage alimentaire est travaillé dans chaque cantine des communes participantes, les meilleures pratiques sont valorisées

Engagement du porteur de projets sur ce plan d'actions : délibération pour les collectivités, engagement du Conseil d'administration (indiquer la date et le contenu du document, le joindre en annexe)

- **Délibération CC_2020_180 du 7 décembre 2020 : Création de la Commission Alimentation** : création de la Commission projet « ALIMENTATION » et mission de la commission
- **Délibération CC_2020_181 du 7 décembre 2020 : Réponse à l'Appel à Projet Alimentaire Territorial** : autorisant le Président à signer toutes les pièces permettant de candidater à l'AAP PAT
- **Délibération CC_2020_182 du 7 décembre 2020 : Réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt du CERDD « TRANSITIONS ALIMENTAIRES en Hauts de France » Appui à l'émergence de projets alimentaires territoriaux** : De candidater à l'AMI du CERDD
- **Délibération CC_2021_038 : Validation du Projet Alimentaire Territorial** : De valider le programme d'actions du PAT sur 2 années, le plan de financement évalué à 220 000 € et la sollicitation d'un accompagnement financier de 100 000€ au titre de l'AAP national sur le volet A – émergence des PAT (45% du budget prévisionnel), de recruter un.e chargé.e de mission alimentation pour animer la démarche PAT, de mandater la Commission projet ALIMENTATION pour piloter le PAT jusqu'à son terme.

Relations avec les autres échelles de territoire et avec les politiques publiques plus sectorielles, liens avec les schémas structurants (PCAET, PRAD, SCOT, CTE, CLS, etc.).

Priorité politique du mandat, le PAT s'inscrit en lien avec les politiques sectorielles de la Pévèle Carembault :

- Politique Développement économique – Site vitrine AGFA
- Politique Développement économique – Nouveaux modes de commercialisation
- Politique Services à la population pour l'axe Education à l'alimentation
- Politique environnement – PLPDMA - Lutte contre le gaspillage alimentaire

Il s'inscrit dans les schémas structurants suivant :

- Contrat de Relance et de Transition Ecologique (en cours de rédaction)
- SCOT Lille Métropole (création d'un site vitrine dédié à la qualité alimentaire et environnementale)
- PCAET Pévèle Carembault (adaptation au réchauffement climatique).

11- Livrables pour les 3 ans à venir (maximum 0,5 page) : rapports intermédiaires et final, outils, produits, etc... en indiquant, pour chacun, la forme, la cible, la couverture géographique

Livrables	Forme	Cible	Couverture géographique
Diagnostic Alimentaire Territorial	Rapport	Acteurs du territoire	Pévèle Carembault
Site internet « Alimentation en Pévèle Carembault »	Site vitrine : bonnes pratiques + actions du PAT + résultats	Acteurs du territoire et habitants	National
Méthodologie de diffusion de bonnes pratiques agricoles	Livret	Agriculteurs / universités / centres de formation	Nord
Cartographie des partenaires pour diffusion des pratiques culturelles innovantes (agroécologie / réchauffement climatique)	Livret	Agriculteurs	Région Hauts de France
Etude de marché restauration collective	Rapport	Restauration collective : Communes, collèges, lycées, entreprises	Pévèle Carembault
Etude de programmation « outil de transformation »	Rapport	Communauté de communes et acteurs	Pévèle Carembault
Etude de programmation site vitrine AGFA	Rapport	Communauté de communes et acteurs	Pévèle Carembault
Plateforme click & collect (ou applis ou casiers ou autre)	Site internet	Producteurs, commerçants Habitants	Pévèle Carembault
1 exemplaire du « Pévèle Mag » est dédié aux actions du PAT	42 500 exemplaires Journal papier tout foyer	Familles	Pévèle Carembault

Les livrables proposés seront revus suite à l'étape des ateliers d'acculturation. Les livrables définitifs seront proposés à la DRAAF avant remplacement.

12- Modalités de suivi et d'évaluation du projet pour les 3 ans à venir (maximum 0,5 page). Des indicateurs quantitatifs et précis doivent être prévus.

Axe	Indicateurs
Axe A1 : Faciliter l'installation d'agriculteurs agroécologiques	<i>1 espace agricole test est créé sur une parcelle communale 1 porteur de projet est installé</i>
Axe A2 : Accompagner les exploitations dans une transition agroécologique	<i>6 communes bénéficient d'un pré-diagnostic "CRATER" approfondi (15%) 20 agriculteurs s'engagent (partenariat technique /fi. et restauration collective) (6%)</i>
Axe A3 : Créer un pôle de recherche appliquée sur les pratiques culturelles innovantes	<i>38 bonnes pratiques sont rendues visibles sur le site internet (moyenne 1/commune) 6 agriculteurs participent aux tests de pratiques innovantes en agroécologie (6%) 1 projet Interreg est identifié pour diffusion des pratiques agroécologiques</i>
Axe B1 : Apporter une solution locale à la restauration collective	<i>12 communes (30%) s'engagent dans une démarche collective de restauration collective (groupement de commandes, autre)</i>
Axe B2 : Permettre la transformation des productions locales	<i>1 outil type légumerie ou cuisine centrale ou autre est programmé 10 professionnels suivent l'émergence de l'outil (mix producteurs /transformateurs)</i>
Axe B3 : Créer un site vitrine AGFA sur la qualité alimentaire et environnementale	<i>1 club d'entreprises de l'alimentation durable est créé rassemblant 12 entreprises (30% entreprises alimentation) 1 programmation pour le site AGFA est réalisée</i>
Axe C1 : Accompagner les nouveaux modes de commercialisation	<i>1 solution mutualisée de commercialisation mobilise 53 professionnels (15%) 1 parcours d'accompagnement des créateurs de l'alimentation durable est créé</i>
Axe D1 : Faire réfléchir & Agir grâce à l'éducation à l'alimentation	<i>4 ateliers sont organisés pour les professionnels de la petite enfance / 52 assistantes maternelles participent à une animation sur l'alimentation (15%) /91 seniors sont sensibilisés via le portage de repas (15%) /116 familles participent à des événements dédiés à l'alimentation (15%) / 846 enfants participent à des activités d'éducation à l'alimentation (15%) 6 initiatives citoyennes sur l'alimentation sont accompagnées</i>
Axe E1 : S'inscrire dans la stratégie de prévention des déchets ménagers pour réduire les déchets de l'alimentation	<i>6 communes mobilisent leurs écoles sur le gaspillage alimentaire en milieu scolaire (15% des communes) / 45 familles sont sensibilisées au gaspillage alimentaire (15% des familles zéro déchets)</i>

Les indicateurs proposés seront revus suite à l'étape des ateliers d'acculturation. Les indicateurs définitifs seront proposés à la DRAAF avant remplacement.

13- Actions de valorisation du projet pour les 3 ans à venir (maximum 0,5 page)

Actions de valorisation	Forme	Cible	Couverture
Site internet « Alimentation en Pévèle Carembault »	Site vitrine valorisant les bonnes pratiques du territoire + les actions du PAT + les résultats	Acteurs du territoire Habitants	Régional
Articles réseaux soc. (fb, lkd)	1 article / mois en moyenne (24 articles)	Habitants	Territoire
Plateforme click & collect (ou applis ou casiers ou autre)	Site internet	Producteurs / Commerçants / Habitants	Territoire
Relations Presse site AGFA	Relations Presse	Habitants / Investisseurs	Régionale / nationale
1 exemplaire du « Pévèle Mag » est dédié au PAT	42 500 exemplaires Journal papier tout foyer	Familles	Territoire
Le fonctionnement via des Appels A Projets (AAP) vont valoriser fortement la dynamique PAT auprès de publics différents aux différents stades des AAP (lancement, expérimentation, bilan)	AAP pour installation de nouveaux agriculteurs en agroécologie	Porteurs de projets / Agriculteurs/ Associations	Territoire
	AAP pour agriculteurs / restauration collective + certification bio	Agriculteurs / Familles	Territoire
	AAP pour entreprises de l'alimentation durable (EAL ²) ;	Demandeurs d'emploi / Chefs d'entreprises	Transfrontalier (FWF)
	AAP « Essaimage des initiatives comestibles » sur l'alimentation durable ;	Associations / Habitants	Territoire
	AAP Suite du défi famille zéro déchet -volet alimentation	Habitants	Territoire
	AAP Cantines et gaspillage alimentaire	Scolaires	Territoire

14- Prérequis et critères d'éligibilité du projet

Pour être éligible à l'appel à projets, le projet de PAT présenté dans le cadre de cet AAP doit satisfaire aux critères de reconnaissance officielle par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation de niveau 1. Par conséquent, **en déposant son dossier de candidature à l'appel à projet, le représentant de la structure porteuse du projet et signataire du dossier de candidature demande la reconnaissance du PAT au niveau 1.**

En outre, il s'engage à :

- ✓ réaliser le projet présenté en vue d'obtenir dans les 3 ans la reconnaissance en tant que Projet Alimentaire Territorial au niveau 2 ;
 - ✓ respecter le règlement d'usage de la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL reconnu par le ministère de l'agriculture », mention « Niveau 1 » ;
 - ✓ convier la DRAAF/DAAF et les autres financeurs aux réunions du comité de pilotage du PAT ;
 - ✓ informer la DRAAF/DAAF et les autres financeurs de toute modification des informations fournies dans le présent formulaire et le dossier joint, en particulier de tout changement lié à la structure porteuse du projet, aux partenaires engagés, au territoire concerné et aux actions engagées ;
- et accepte de :
- ✓ partager, dans le cadre du réseau national des projets alimentaires territoriaux (RnPAT) et des réseaux régionaux, les retours d'expériences de cette démarche utiles aux autres projets ;
 - ✓ autoriser l'utilisation des informations transmises pour publication sur les sites du MAA et des DRAAF/DAAF.

Compléter les éléments du projet répondant à chaque critère dans les tableaux ci-dessous. Pour rappel, la reconnaissance des projets se fait sur la base de 4 prérequis et 6 critères permettant d'apprécier leur qualité.

Prérequis		Éléments du projet
Portage du projet	<p>-Identification du ou des porteur(s) et des partenaires impliqués dans son pilotage, dont au moins une collectivité locale</p> <p>-Pertinence et légitimité du porteur de projet : capacité à intégrer différents acteurs du territoire et différents enjeux</p>	<p>La CC Pévèle Carembault porte le projet</p> <p>La Commission Projet Alimentation (CPA) mixte élus / personnes ressources pilote le PAT (cf. partenaires impliqués p.2)</p>
Démarche collective et concertée	<p>-Implication de différents acteurs du système alimentaire dans la phase opérationnelle du projet (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales, consommateurs...)</p> <p>-Prise en compte de la nécessité de communiquer auprès des acteurs et des citoyens Présence d'un animateur / coordinateur (ou prévu)</p>	<p>Les membres de la CPA sont des relais auprès des différents types d'acteurs : société civile, producteurs, commercialisateurs, PME agro-alimentaires, établissement d'enseignement agricole (annexes : lettres de soutien).</p> <p>Les indicateurs retenus montrent la variété des acteurs mobilisés et l'impact recherché (cible de base : 15%) Le pilotage technique des axes par les services compétents renforce la cohérence et maximise l'impact vers les cibles (p.8).</p> <p>Un site internet + des actions de communication + de nombreux AAP doivent engager massivement différents types d'acteurs dans le PAT : gouvernance (p.8) et livrables (p.11). Un animateur/animatrice PAT est en cours de recrutement : (p.8).</p>
Prise en compte des objectifs des programmes régionaux, du PRAD et du PNA	<p>-Le projet est cohérent avec les objectifs du PNA.</p> <p>-Le projet est cohérent et articulé avec les objectifs des programmes régionaux ayant trait à l'agriculture, l'alimentation et/ou au développement durable notamment et du plan régional de l'agriculture durable (PRAD) :</p> <ul style="list-style-type: none"> la structuration de l'économie agricole et alimentaire ; le maintien et le partage de la valeur ajoutée sur le territoire, le développement de l'agriculture sur un territoire et la consolidation de filières territorialisées. 	<p>Les objectifs du PNA ont été rappelés à chaque atelier d'écriture du dossier de candidature au PAT : objectifs (p.7) et des actions (p.7 et suivantes) :</p> <ol style="list-style-type: none"> Souveraineté alimentaire : axes A2, B1, B2, B3 Transition agroécologique pour donner accès à une alimentation saine, durable et locale : axes A1, A2, B1, B2, C1, D1, E1 Adaptation au changement climatique : axes A1, A3 <p>La structuration de l'économie agricole et alimentaire : axes A3, B2, B3, C1 ;</p> <p>Le maintien et le partage de la valeur ajoutée, le développement de l'agriculture sur un territoire et la consolidation de filières territorialisées : axes A3, B2, B3, C1.</p>
Transversalité de la démarche	<p>Le projet prend en compte les différentes fonctions du système alimentaire : agricole et alimentaire, environnementale, sociale, éducative, culturelle et de santé, et favorise leur synergie. Il s'articule avec d'autres schémas structurants (CTE, PCAET, CLS ...).</p>	<p>L'approche par le Système Alimentaire Territorial est au cœur de la démarche du PAT Emergence Pévèle Carembault même si certains thèmes méritent d'être approfondis à ce stade : public cible (p.1), indicateurs (p.11) contexte (p.5), méthode retenue pour le diagnostic (p.4), contexte (p.5), objectifs (p.7) et gouvernance (p.7). Pour aller plus loin, la Pévèle Carembault est accompagnée par le CERDD pour cheminer vers un projet d'alimentation durable à dimension territoriale et transversale : partenaires (p.2) et diagnostic (p.4).</p>

Critères de reconnaissance		Niveau 1	Éléments du projet
Diagnostic partagé	Diagnostic partagé portant sur l'agriculture et les différentes dimensions de l'alimentation sur le territoire du projet (données sociales, économiques, ressources naturelles, climat, offre agricole, bassin de consommation, ...) et sur le recensement des acteurs, de leurs missions et de leurs initiatives (en interne et en externe à la structure)	Diagnostic prévu ou en cours	Le diagnostic agricole du territoire a été réalisé en 2018 par la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais à la demande de la Communauté de Communes Pévèle Carembault. Avec le logiciel CRATER, ils ont été utilisés pour alimenter la réflexion ayant mené à l'écriture de la candidature au PAT émergence. Ces informations constituent le socle sur lequel le Diagnostic Alimentaire Territorial Pévèle Carembault sera construit. La démarche participative prévue pour compléter le diagnostic prévoit de créer une culture territoriale commune autour des enjeux d'alimentation. Il s'agira d'approfondir les informations disponibles au fur et à mesure de la démarche participative et de s'appuyer sur des expérimentations pour avoir une compréhension pratique des freins et des leviers : diagnostic territorial (p.4).
Mise en œuvre d'actions opérationnelles	-Actions opérationnelles, cohérentes avec les besoins identifiés dans le diagnostic partagé et les objectifs du projet -Pilotage de la mise en œuvre de ces actions -Mise en relation avec d'autres outils territoriaux dotés de financement, le cas échéant	-Plan d'actions prévu ou en cours d'élaboration -COPIL mis en place ou prévu -Présence d'un animateur effective ou prévue	Le PAT prévoit la réalisation d'actions pilotes, d'études d'opportunité, d'études de programmation : calendrier (p.6), plan d'actions (p.8 et suivants), modalités de suivi-évaluation (p.11) La CPA (CPA) mixte pilote le PAT : partenaires (p.3), gouvernance (p.7), annexes : délibérations Un animateur/animatrice PAT est en cours de recrutement : gouvernance (p.7), plan d'actions (p.8). Relation avec d'autres outils territoriaux dotés de financement : projet AGFA (plusieurs millions d'euros à terme. Non chiffré), actions Service à la population et déchets (PLPDMA) sur la thématique alimentation au budget général (non chiffrés). Les apports spécifiques alimentation sont chiffrés : plan d'actions (p.8)
Engagement des partenaires	Engagement formalisé de différents partenaires	Lettres de soutien de partenaires diversifiés	Les partenaires du PAT à ce stade se sont engagés par une lettre de soutien : partenaires (p.3)
Prise en compte des objectifs du PNA	Prise en compte des différentes dimensions du PNA	Réflexions et démarches envisagées concernant plusieurs axes et thématiques du PNA en transversalité : justice sociale,	Education à l'alimentation durable : l'apport de spécialistes permettra de donner le contenu nécessaire à la réflexion territoriale en partant d'actions impulsées soit par les services de la Pévèle Carembault soit par appel à projet (AAP « <i>Essaimage des initiatives comestibles</i> ») : axe D1 : calendrier (p.6) et plan d'actions (p.9)

		<p>éducation à l'alimentation durable, lutte contre le gaspillage alimentaire, reterritorialisation de l'alimentation (ancrage territorial) et approvisionnement de la restauration collective (lien avec la loi EGalim). Une attention particulière est à apporter à cette dernière thématique qui devra être mise en œuvre obligatoirement au niveau 2</p>	<p>Lutte contre le gaspillage alimentaire : l'enjeu est particulièrement sensible pour les élus en milieu scolaire et par rapport aux enjeux financiers associés. L'objectif est de s'appuyer sur la démarche d'élaboration du PLPDMA de la collectivité : axe E1 : calendrier (p.6) et plan d'actions (p.10)</p> <p>Reterritorialisation de l'alimentation : parts centrales du PAT sur lequel des actions ambitieuses vont être menées : axes A1, A2, A3 et B2, B3</p> <p>Approvisionnement de la restauration collective (lien avec la loi EGalim) : point crucial pour les élus avec des actions concrètes : axes A2, B1, B2 et E1.</p>
Pérennité du projet	<p>-Soutien politique, moyens financiers adéquats</p> <p>-Existence d'un document-cadre ou d'une délibération inscrivant le projet dans la durée</p> <p>-Mobilisation de moyens financiers adéquats</p> <p>-Animation / coordination du projet</p>	<p>-Instance de gouvernance prévue (en réflexion) ou mise en place</p> <p>-Eléments de réflexion sur la pérennité du projet</p> <p>-Document cadre ou délibération établi(e) (ou prévu à court terme) avec minimum d'engagements financiers</p> <p>-Moyens d'animation prévus</p>	<p>La CPA est créée et fonctionnelle avec des membres engagés : partenaires (p.2), gouvernance (p.7),</p> <p>Les projets testés à petite échelle visent à être dupliqués lors du PAT Niveau 2 (axes A1, A2, A3, B1, C1, D1), les projets étudiés représentent des investissements conséquents pour le territoire et la politique alimentation (axes B2, B3, E1)</p> <p>La délibération du 6 avril 2021 acte un budget prévisionnel de 220.000€ : engagement du porteur (p.10) et annexes.</p> <p>Vus l'intérêt et la complexité de déployer une approche transversale pour la politique alimentation, 1 recrutement est en cours + 2,1 ETP seront mobilisés directement dans les différents services pour la mise en œuvre du PAT. Les services supports de la collectivité seront aussi mobilisés pour le PAT (non chiffré).</p>
Dispositif d'évaluation de l'impact du projet	<p>Dispositif d'évaluation et de suivi permettant d'inscrire le projet dans une démarche d'amélioration continue</p>	<p>Réflexion en cours sur les indicateurs de suivi et d'évaluation</p>	<p>Des indicateurs de suivi évaluation ont été proposés sur la base de 15% de la population cible (= population d'innovateurs et d'adopteurs précoces dans une courbe de diffusion de l'innovation). Ils devront être revus suite à l'étape des ateliers d'acculturation (automne 2021). Les indicateurs définitifs seront proposés à la DRAAF avant remplacement : indicateurs (p.11).</p> <p>La démarche de diagnostic proposée vise la création de boucles d'apprentissage basée sur l'expérimentation tout au long du déroulé du PAT Niveau 1 (diagnostic (p.4)). Les 6 derniers mois du calendrier sont dédiés à la consolidation du diagnostic et de la projection vers le PAT Niveau 2 (calendrier p.6)</p>

